

LE POSTE Sous l'autorité du Chef du Service Entreprises, le conseiller d'entreprise aura pour mission de :

Participer activement au renouvellement des générations en agriculture par l'accompagnement des porteurs de projet dans leurs démarches d'installation et le développement de leur entreprise agricole.

LES MISSIONS Assurer, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, la mise en œuvre d'une offre de service et le développement des activités de conseil auprès des agriculteurs de la petite région Boischaud nord

- Par la réalisation de conseils individuels pour les candidats à l'installation :
 - Conseiller les porteurs de projet dans l'élaboration des projets
 - Réaliser les études d'installation dans le cadre d'un accompagnement personnalisé en maîtrisant les aspects techniques économiques, humains, financiers et réglementaires.
 - Suivre les jeunes agriculteurs durant les premières années d'activité.
- Par l'accompagnement des agriculteurs tout au long de la vie de l'entreprise et dans la conduite de leurs projets :
 - Individuellement en réalisant des déclarations PAC, des études économiques et financières, des accompagnements auprès des exploitations fragilisées.
 - Collectivement en assurant des animations et/ou des interventions lors de stage de formation dans son domaine de compétence.

**LES
CONDITIONS
D'EMPLOI**

Lieu d'exercice : Bureau décentralisé d'Ecueillé

Date de prise de poste : 1^{er} février 2023

Durée du contrat : indéterminée

Période d'essai de 4 mois éventuellement renouvelable une fois

Travail en étroite collaboration avec l'ensemble des 12 conseillers installation et transmission du service Entreprises

Rémunération : Indice de base **320 Points** + prise en compte de l'expérience professionnelle (valeur du point Chambre d'Agriculture : 6,457 € brut au 01/07/2022)

Permis de conduire et véhicule personnel (remboursement des frais selon le barème Chambre d'Agriculture en cas d'impossibilité d'utiliser un véhicule de service)

LE PROFIL

Etre titulaire **d'un diplôme de l'enseignement supérieur agricole** (Ingénieur ou conseiller d'entreprise expérimenté).

Disposer d'une expérience professionnelle (plus de trois ans) en matière de conseil d'entreprise, au sein d'organismes agricoles.

**LES
COMPETENCES**

- **Bonnes connaissances en gestion** et environnement de l'entreprise agricole (données technico-économiques, juridiques, sociales, fiscales, réglementaires...)

- Etre capable de proposer et vendre les offres de service adaptées aux besoins de l'agriculteur.

- Aimer le travail d'équipe et avoir le **sens du contact et de la communication** avec les agriculteurs, les élus et l'Administration.

- **Avoir des capacités d'organisation et de planification de son travail**

- Avoir des **capacités d'initiative, de synthèse, d'expression orale et écrite et d'animation de groupes.**

- **Maîtriser l'utilisation des outils informatiques** (logiciels Word, Excel, logiciels de gestion ...).

LES CONTACTS

Dossier de candidature (lettre de motivation **manuscrite** et curriculum vitae) à adresser **avant le 30 novembre 2022** à l'attention de :

Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture de l'Indre

Maison de l'Agriculture – 24 Rue des Ingrains - 36022 Châteauroux cedex

ou par mail : **direction@indre.chambagri.fr**

Pour tout renseignement complémentaire : Christophe PERIGORD Tél : 02.54.61.61.04